



ECO-GESTES

## Chèque réparation



Dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés 2022-2023, le SMITOM-LOMBRIC propose à 200 foyers du territoire de bénéficier d'un chèque de 100 euros, pour faire réparer un appareil électronique /électrique défectueux (hors téléphone) par un réparateur agréé.



Créé le : 14/09/2023

L'objectif du projet est de sensibiliser le public au réemploi des appareils, et ainsi à limiter la production des déchets.

Cette action a un impact économique pour les usagers mais également écologique.

Le fonctionnement du projet est le suivant:

- Les administrés s'inscrivent sur le site internet du SMITOM jusqu'au 31 octobre 2023. Si leur candidature est sélectionnée, ils pourront se rendre chez un réparateur mentionné.
- Le réparateur sera alors chargé d'établir un devis et de le présenter au client.
- La réparation sera financée par le SMITOM\_LOMBRIC à hauteur de 100 euros.
- Si la réparation dépasse cette somme alors le reste sera à la charge du client.

Pour plus d'informations: <https://lombric.com/actualites/cheques-reparation/>